



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 12.07.2022

Numéro de publication: HR02-1005519009

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Magenta Home Design Holding SA, Fribourg, nouveau Magenta Home Design SA, Crissier

Magenta Home Design SA
Chemin de Mongevon 2
1023 Crissier

Jusqu'ici

Magenta Home Design Holding SA

Magenta Home Design Holding SA, précédemment à Fribourg, CHE-287.630.954 (FOSC du 29.06.2021, p. 0/1005231974). Fusion: reprise des actifs et passifs de MAGENTA Home Design SA, à Vernier (CHE-388.566.130), selon contrat de fusion du 28.06.2022 et bilan au 31.12.2021, présentant des actifs de CHF 9'328'861, des passifs envers les tiers de CHF 14'625'918, soit un excédent de passifs de CHF 5'297'057. Conformément à l'attestation d'un expert-réviseur agréé, des créances d'un montant au moins équivalent au découvert et au surendettement de la société transférante ont été postposées. La société reprenante détenant l'ensemble des actions de la société transférante, la fusion ne donne pas lieu à une augmentation du capital, ni à une attribution d'actions. Siège transféré à Crissier. Nouvelle adresse: Chemin de Mongevon 2, 1023 Crissier. Nouvelle raison de commerce: Magenta Home Design SA. Statuts modifiés le 28.06.2022. Nouveau but: la société a pour but l'achat, la vente et la commercialisation de matériaux de construction, ainsi que tout ce qui concerne la pose de carrelages et de sanitaires, l'installation de cuisines et autres meubles, l'exposition, le design et la décoration d'intérieur. La société peut acquérir des entreprises similaires, participer à de telles entreprises, en Suisse et à l'étranger, conduire toutes opérations et conclure tous contrats de nature à développer son but ou en rapport avec son objet, à l'exclusion des opérations visées par la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger. La société peut en outre effectuer toutes opérations commerciales, financières, industrielles et immobilières, qui se rapportent directement ou indirectement à son but en favorisant son développement. Elle peut traiter ces opérations pour elle-même ou pour le compte de tiers, à titre de représentant, de mandataire ou de commissionnaire, ou les faire exécuter pour son compte par des tiers. Elle peut accorder des prêts ou des garanties à ses actionnaires ou à des tiers si cela favorise ses intérêts, se

porter caution d'emprunts souscrits par ses actionnaires ou des tiers, garantir ces emprunts par l'émission ou le nantissement de titres hypothécaires ou par la souscription de tout autre engagement financier, mettre ses biens en gage pour garantir toutes créances. Les 110'000 actions nominatives de CHF 10 sont transformées en 1'100'000 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Augmentation ordinaire du capital-actions par compensation de créance de CHF 6'177'385; en contrepartie, il est remis 6'177'385 actions de CHF 1. Nouveau capital-actions entièrement libéré: CHF 11'127'385, divisé en 11'127'385 actions nominatives de CHF 1, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts.

Registre journalier no 13410 du 07.07.2022

Précédente publication dans la FOSC: no 123, Date: 29.06.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud